



Paris, le 10 avril 2008

Monsieur le Directeur,

Lors de la dernière CAP des magasiniers des bibliothèques le jeudi 6 mars j'avais évoqué, à l'occasion de l'examen des questions diverses, le retard pris dans le traitement des reclassement des agents "sapinisés" en reprenant une partie de leur ancienneté d'agents non titulaires.

Si ma question parut vous surprendre, je puis vous réaffirmer qu'à ce jour il reste toujours quelques dizaines d'agents dans l'attente des ces reclassements indiciaires.

Cette question revêt par ailleurs un aspect récurrent puisque Monsieur Frédéric Maurel chargé auparavant de ce dossier avait pu bénéficier d'un renfort durant quelques mois avec le recrutement d'un agent occasionnel.

Si je comprends parfaitement le surcroît de travail pour les services gestionnaires consécutif aux différentes mesures fonctions publiques, il n'est pas acceptable pour autant que des agents en début de carrière en catégorie C soient pénalisés par un manque de moyens de vos services.

Aussi, afin d'apurer rapidement ce passif, je vous demande instamment Monsieur le Directeur de mettre en oeuvre tous les moyens dont vous disposez.

Je vous prie d'accepter Monsieur le directeur mes très sincères salutations.

Pierre Dadu
Représentant CGT
à la CAP des magasiniers des bibliothèques